

MONTEUR en INSTALLATIONS THERMIQUES



Présentation

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié chargé de l'installation, de l'entretien et de la réparation des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation pour maisons individuelles, immeubles, commerces, bâtiments industriels ou bâtiments publics.

Les connaissances acquises au cours du CAP lui permettent de mettre en place des équipements (chaudières, radiateurs, générateurs, panneaux solaires...), de réaliser et de poser des réseaux de canalisations (découpe, cintrage, soudage, etc.), d'installer et de brancher des matériels électriques et de régulation. Les enseignements dispensés lui donnent les capacités pour gérer la maintenance de l'ensemble (changement d'une pièce, entretien courant et rénovation) et pour informer les utilisateurs (présentation de l'installation et des consignes d'exploitation).

La formation permet d'acquérir une bonne autonomie professionnelle : lecture de plans, choix d'outillages, organisation du poste de travail, etc. Elle met aussi l'accent sur les règles de sécurité, le travail en équipe, la résolution méthodique des problèmes rencontrés.

Préparation du diplôme

La formation peut se dérouler sur 1, 2 ou 3 années au cours desquelles l'élève effectuera 14 semaines de formation en entreprise.

Débouchés et poursuites d'études

Autres CAP (monteur en installations sanitaires, électricité...)

- BAC PRO Technicien en installations des systèmes énergétiques et climatiques
- BAC PRO Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- B.P. Monteur en installations de génie climatique

Il peut également suivre une formation complémentaire d'une durée moyenne d'un an.



LP LESNARD de LAVAL

